

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 18 avril 1985

IL EST ORDONNÉ,—Que le document intitulé «La réglementation des institutions financières du Canada: Propositions à considérer», déposé plus tôt aujourd'hui, soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques;

Que le Comité effectue une étude et présente un rapport sur les propositions contenues dans le document;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services des experts et du personnel de bureau et de secrétariat qu'il juge nécessaires; et

Que le Comité présente son rapport final à la Chambre au plus tard le 30 septembre 1985.

ATTESTÉ

Le lundi 17 juin 1985

IL EST ORDONNÉ,—Que l'on ordonne au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques d'étudier, dans le cadre de son ordre de renvoi du 18 avril 1985, le document intitulé «Rapport final du comité d'étude sur la Société d'assurance-dépôts du Canada», déposé le lundi 17 juin 1985, avant de présenter son rapport final et que, pour les fins de l'étude en question, ledit document soit déféré au Comité.

ATTESTÉ

Le mercredi 26 juin 1985

IL EST ORDONNÉ,—Que l'on ordonne au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques que, au sujet de son ordre de renvoi du 18 avril 1985, le Comité examine le document intitulé «La réglementation des institutions financières: Propositions à considérer» daté de juin 1985 (Document parlementaire n° 331-7/24), déposé le mardi 25 juin 1985, avant de présenter son rapport final et que, pour les fins de cette étude, ledit document soit renvoyé au Comité; et

Que l'on ordonne au Comité qu'il soit autorisé à se rendre à Vancouver, Calgary et Winnipeg, les 3, 4 et 5 septembre, et à Halifax, le 30 septembre 1985, et que la date limite de présentation du rapport final du Comité soit reportée au 30 octobre 1985.

ATTESTÉ